



Comité Interministériel d'Action Sociale Assemblée plénière du 17 octobre 2024

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

Mme la Directrice Générale de l'administration de la fonction publique,
Mr le Chef du service des politiques sociales, salariales et des carrières,
Mesdames et messieurs les membres du CIAS,
Mesdames et messieurs du département de l'action sociale interministérielle,

Les annonces de restrictions budgétaires, faites par M le premier ministre pour 2025, ne doivent pas impacter notre budget.

Nous avons pris connaissance, hier, du PLF 2025 qui prévoit une diminution de 21,3 millions d'euros du budget de l'ASI, sans consultation préalable du CIAS. Cela est, une nouvelle fois, en totale décorrélation avec les besoins agents dans ce contexte social tendu, là où l'action sociale interministérielle devrait répondre aux enjeux.

Nous vous rappelons notre totale opposition à ce que l'action sociale interministérielle serve, à nouveau, de variable d'ajustement dans les arbitrages à venir.

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour le dernier CIAS avant la fin de gestion et malgré la situation politique, nous devons nous assurer que l'intégralité du budget 2024 soit bien consommée à destination des fonctionnaires, contractuels, membres d'établissements publics adhérents et pensionnés de l'État.

Or, d'après les éléments en notre possession, la consommation est similaire à celle de 2023 avec un budget supérieur en 2024. Nous pouvons donc d'ores et déjà nous attendre à une sous consommation, à minima, de 4 millions en AE et 5,5 millions en CP.

L'intersyndicale a proposé le 12 juillet 2024 des mesures exceptionnelles chiffrées pour éviter cette sous-consommation, et qui pourraient être engagées en AE et CP avant la fin de gestion, sans impact sur l'exercice 2025. Cela serait incompréhensible et inacceptable de voir des marges de manœuvre budgétaire se dégager et ne pas les utiliser au profit de nos bénéficiaires.

Rappelons que l'absence de volonté de revaloriser les barèmes, malgré nos sollicitations CIAS après CIAS, entraîne une baisse régulière et continue des bénéficiaires. Cette absence de revalorisation, couplée à une forte inflation, a entraîné également au niveau des SRIAS une baisse du nombre de bénéficiaires, non pas par manque de candidats, toujours plus nombreux d'année en année, mais pour un coût par action supérieur, limitant ainsi leur nombre.

Ces baisses ne sont pas le fait d'un désintérêt des agents pour l'action sociale interministérielle, mais bien celui d'une impossibilité d'en bénéficier, alors même que nous avons des demandes et du budget pour les financer.

La communication n'arrive pas systématiquement à tous les personnels, nous devons faire en sorte que chaque agent connaisse les prestations auxquelles il peut prétendre. La diffusion du flyer conçu par la DGAFP par le biais de l'ensap, l'extension du simulateur ASI vers les SRIAS et les actions sociales ministérielles (proposition intersyndicale), entre autres, seraient un bon moyen de toucher beaucoup plus d'agents et pensionnés.

Concernant les RIA, nous vous demandons à nouveau de remettre leur gestion au niveau régional, afin d'assurer un suivi plus précis et une animation de réseau des présidents de RIA plus dynamique. De plus, il faudrait que les membres des bureaux de ces associations bénéficient de facilité de service pour pouvoir pleinement s'investir, sans conséquences négatives sur leur carrière et recevoir une formation adaptée à leurs besoins. Nous y serions tous gagnants en qualité de service et de suivi (administration, agents et association). Cette ligne a été une source de sous-consommation importante en 2023.

Sur le sujet de la petite enfance, nous sommes très attachés à la qualité d'accueil et de l'accompagnement réservés à nos enfants dans les crèches. Il ne faut pas que les qualités techniques et les programmes pédagogiques soient occultés par le seul et unique prix du berceau. Il faut une pondération où le prix ne soit plus le critère dominant. Cela permettra dans la mise en place de nos futurs marchés publics d'avoir des propositions qualitatives pour le bien-être de nos enfants, que cela soit au sein d'associations ou de grands groupes. Au regard de l'actualité délicate sur ce sujet, il convient d'être particulièrement attentif dans ce secteur.

Concernant les SRIAS, nous réitérons nos demandes d'un poste de correspondant administratif supplémentaire dans celle de métropole et d'en garantir un à temps complet dans les DROM, ainsi qu'un vice-président dans toutes les régions.

Aujourd'hui les personnels administratifs (quand les PFRH ne les utilisent pas pour leurs propres missions), les présidents et vice-présidents, malgré leur implication sans faille, manquent encore de moyens (humains et matériels) pour réaliser une action sociale interministérielle de qualité et de proximité. Ceci conduit parfois à des externalisations, que nous dénonçons. Quand il y en a, celles-ci doivent être imputées sur le budget de la préfecture, car relevant du fonctionnement.

L'implication et l'anticipation lors des JOP des Présidents, Vice-Présidents et Membres des SRIAS sont à saluer. Cette période démontre que l'ASI a son importance dans le paysage des agents.

Sur le logement, il est de plus en plus urgent de proposer des solutions sur le temps court. C'est un sujet essentiel pour le bien-être et la qualité de vie des agents. Dans le cadre des propositions faites figurent celles des présidents des SRIAS des DROM, au sein de leur rapport. Nous tenions à souligner leur investissement, ainsi que celui de la DGAFP pour son soutien actif à la mise en place d'actions pour les agents de ces territoires.

Pour terminer, nous tenons une nouvelle fois à remercier l'ensemble du département de l'action sociale pour son travail et sa disponibilité, ainsi que Mr Guillaume Tinlot qui est sur le départ.

Merci